DocuSign Envelope ID: 38DDF99B-80E4-4167-82BD-CC0522957D10

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IT PARTNER — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 320 847	FB	FC	2 320 847
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	4 903 631	FH	FI	4 903 631
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 224 478	FK	FL	7 224 478
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	59 166
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	45 997
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 329 643
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 511 240
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(29 074)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 992 546
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	68 701
	Salaires et traitements*				FY	2 130 143
	Charges sociales (10)				FZ	789 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	134 525
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 240
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	2 039
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 602 282
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	727 361
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	394 935
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	67 007
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	461 942
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	62 069
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	62 069
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	399 872
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 127 233

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DocuSign Envelope ID: 38DDF99B-80E4-4167-82BD-CC0522957D10

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS IT PARTNER — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 046
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 046
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 739
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	19 200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	14 929
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	48 869
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(47 822)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	101 913
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	114 410
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	7 792 632
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 929 544
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	863 087

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	409 558
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	20 896
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	23 800
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	15 997
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

endrix.com

endrix.
OSONS OSER.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS IT PARTNER

22 rue Berjon
69009 LYON

N° SIREN : 400 008 652

Endrix AUDIT
18 Avenue Felix Faure- 69007 Lyon
Tél. 04 78 17 17 17 - info@endrix.com

820 866 895 RCS Lyon N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR05820866895 SAS au capital de 12 278 €
endrix.com

endrix.
OSONS OSER.

SAS IT PARTNER

22 rue Berjon
69009 LYON

N° SIREN : 400 008 652

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société IT PARTNER

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS IT PARTNER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,

Le Commissaire aux Comptes,

Endrix AUDIT
Régis LACROIX

Signé électroniquement le 12/02/2024 par Régis Lacroix



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	41 160,58	41 160,58		
Concessions, brevets et droits assimilés	152 221,28	152 221,30	-0,02	1 859,98
Fonds commercial	1 392 883,00		1 392 883,00	1 392 883,00
Autres immobilisations incorporelles	2 710,00	2 710,10	-0,10	-0,10
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 420,00	3 420,00		
Installations techniques, matériel et outillage	369 354,65	245 006,42	124 348,23	111 580,57
Autres immobilisations corporelles	748 918,32	505 336,24	243 582,08	133 969,80
Immob. en cours / Avances & acomptes	636,00		636,00	25 386,24
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 994 588,76		2 994 588,76	1 594 051,82
Autres titres immobilisés				19 200,00
Autres immobilisations financières	30 537,14		30 537,14	30 358,80
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**5 736 429,73**	**949 854,64**	**4 786 575,09**	**3 309 290,11**
Stocks				
Marchandises	60 108,81		60 108,81	31 034,56
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 122 998,81	48 089,43	1 074 909,38	1 032 917,05
Fournisseurs débiteurs	6 138,05		6 138,05	3 000,00
Personnel	509,02		509,02	2 114,65
Etat, Impôts sur les bénéfices	46 424,00		46 424,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 039,03		14 039,03	53 416,93
Autres créances	474 728,89		474 728,89	383 106,57
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 267,73		20 267,73	9 872,73
Disponibilités	2 482 660,14		2 482 660,14	1 748 650,51
Charges constatées d'avance	58 581,53		58 581,53	24 764,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 286 456,01**	**48 089,43**	**4 238 366,58**	**3 288 877,84**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**10 022 885,74**	**997 944,07**	**9 024 941,67**	**6 598 167,95**

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 631 131,74	1 559 774,34
Réserve légale	54 641,00	26 049,00
Autres réserves	804 357,39	339 070,50
Résultat de l'exercice	**863 087,57**	**571 848,62**
Provisions réglementées	29 044,80	14 115,51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 382 262,50**	**2 510 857,97**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	2 433 099,82	1 818 568,81
Découverts et concours bancaires	205,17	171,04
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 433 304,99	1 818 739,85
Emprunts et dettes financières diverses	11 902,84	11 902,84
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 812 125,70	798 427,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25,00	25,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743 542,35	597 502,92
Personnel	226 705,06	201 803,54
Organismes sociaux	185 535,48	169 547,20
Etat, Impôts sur les bénéfices		100 239,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	188 431,15	287 845,32
Autres dettes fiscales et sociales	14 425,88	15 974,91
Dettes fiscales et sociales	615 097,57	775 409,97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	764,22	4 011,31
Autres dettes	471,10	36 000,00
Produits constatés d'avance	25 445,40	45 290,50
TOTAL DETTES	**5 642 679,17**	**4 087 309,98**
TOTAL PASSIF	**9 024 941,67**	**6 598 167,95**

Compte de résultat

	31/12/23	31/12/22
PRODUITS		
Ventes de marchandises	2 320 847,35	2 604 534,44
Production vendue	4 903 631,20	4 791 349,24
Subventions d'exploitation	59 166,64	
Autres produits	45 997,93	83 276,41
Total	7 329 643,12	7 479 160,09
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	1 511 240,92	2 013 965,30
Variation de stock (m/ses)	-29 074,25	-3 603,49
Autres achats & charges externes	1 992 546,32	1 646 014,97
Total	3 474 712,99	3 656 376,78
MARGE SUR M/SES & MAT	**3 854 930,13**	**3 822 783,31**
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	68 701,68	79 172,29
Salaires et Traitements	2 130 143,59	1 991 479,95
Charges sociales	789 918,44	708 958,74
Amortissements et provisions	136 766,24	129 472,40
Autres charges	2 039,07	25 446,27
Total	3 127 569,02	2 934 529,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	**727 361,11**	**888 253,66**
Produits financiers	461 942,61	10 074,63
Charges financières	62 069,83	30 215,56
Résultat financier	399 872,78	-20 140,93
RESULTAT COURANT	**1 127 233,89**	**868 112,73**
Produits exceptionnels	1 046,80	3 446,99
Charges exceptionnelles	48 869,25	71 476,13
Résultat exceptionnel	-47 822,45	-68 029,14
Participation des salariés	101 913,87	89 590,97
Impôts sur les bénéfices	114 410,00	138 644,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**863 087,57**	**571 848,62**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IT PARTNER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 9 024 942 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 863 088 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Aménagements des terrains : 50 ans
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 4 ans
* Matériel de bureau : 2 à 4 ans
* Matériel informatique : 2 à 4 ans
* Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les

Règles et méthodes comptables

actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00–02

Le calcul des indemnités de fin de carrière a été effectué selon la convention collective du Syntec.
Le taux de rotation retenu est faible pour les cadres et moyen pour les non cadres.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	41 161			41 161
– Fonds commercial	1 392 883			1 392 883
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	154 931			154 931
Immobilisations incorporelles	1 588 975			1 588 975
– Terrains	3 420			3 420
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	300 243	69 111		369 355
– Installations générales, agencements aménagements divers	267 380	103 245		370 625
– Matériel de transport	51 456	26 982		78 437
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	244 148	55 708		299 856
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	25 386		24 750	636
Immobilisations corporelles	892 033	255 046	24 750	1 122 329
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 594 052	1 400 537		2 994 589
– Autres titres immobilisés	19 200		19 200	
– Prêts et autres immobilisations financières	30 359	178		30 537
Immobilisations financières	1 643 611	1 400 715	19 200	3 025 126
ACTIF IMMOBILISE	**4 124 619**	**1 655 761**	**43 950**	**5 736 430**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		24 750		24 750
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		230 296	1 400 715	1 631 011
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**255 046**	**1 400 715**	**1 655 761**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		24 750		24 750
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			19 200	19 200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**24 750**	**19 200**	**43 950**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	474 240
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	918 643
Total	**1 392 883**

Selon les nouvelles régles comptables issues du réglement ANC 2015-06, le fonds de commerce inscrit à l'actif fait l'objet d'une présomption de durée d'utlisation non limitée. La méthode des comparables appliquée au 31/12/2016 justifie l'absence de dépréciation.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BRAINCLOUD 75006 PARIS	21 000	563 999	100,00	523 935
SASU OBJECTLINE 78190 TRAPPES	315 000	483 642	100,00	86 382
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	2 983 489	2 983 489			394 935
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises	11 100	11 100			
– Autres participations étrangères					

Les titres de participation sont valorisés au prix d'achat augmentés des frais d'acquisition.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	41 161			41 161
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	153 071	1 860		154 931
Amortissements incorporelles	194 232	1 860		196 092
– Terrains	3 420			3 420
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 663	56 344		245 006
– Installations générales, agencements aménagements divers	190 236	30 943		221 178
– Matériel de transport	32 938	11 873		44 811
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	205 840	33 507		239 347
– Emballages récupérables et divers				
Amortissements corporelles	621 097	132 666		753 763
AMORTISSEMENTS	**815 329**	**134 526**		**949 855**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 753 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 537		30 537
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 122 999	1 122 999	
Autres	541 839	541 839	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	58 582	58 582	
Total	**1 753 956**	**1 723 419**	**30 537**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	83 353
Frs avoir à recevoir	6 138
Org. soc. produits à recevoir	509
Produits à recevoir	61 781
INTERETS COURUS A RECEVOIR	5 254
Total	**157 034**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 631 131,74 euros décomposé en 6 629 titres d'une valeur nominale de 246,06 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 339	246,06
Titres émis pendant l'exercice	290	246,06
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 629	246,06

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	14 116	14 929		29 045
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**14 116**	**14 929**		**29 045**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		14 929		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 642 654 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	205	205		
– à plus de 1 an à l'origine	2 433 100	465 629	1 673 909	293 562
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 903	11 903		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743 542	743 542		
Dettes fiscales et sociales	615 098	615 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	764	764		
Autres dettes (**)	1 812 597	1 812 597		
Produits constatés d'avance	25 445	25 445		
Total	**5 642 654**	**3 675 184**	**1 673 909**	**293 562**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	385 865			
(**) Dont envers les associés	1 812 126			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 916 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 264 785		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 264 785**		

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	68 282
INT. COUR/EMPR. ETABL. CRED.	1 104
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	205
Int. cour/part. sal. expans.	1 108
ASSOC. C/C INT,RˆTS COURUS	20 896
dettes provisionnées pour congés pa	150 488
AUTRES CHARGES A PAYER	15 103
PRIMES DE BILAN CAP	48 645
Charges sociales CP à payer	56 960
ORG. SOC. CHARGES A PAYER	5 739
Etat charges à payer	6 418
CLT/avoir à établir	471
Total	**375 417**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	58 582		
Total	**58 582**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	25 445		
Total	**25 445**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	394 935	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	67 008	10 075
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**461 943**	**10 075**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	62 070	30 216
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**62 070**	**30 216**
Résultat financier	**399 873**	**-20 141**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 – Transferts charges d'exploit.	15 998	
	15 998	
Total	**15 998**	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 54 personnes dont 10 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	28	
Ouvriers		
Total	**54**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	91 573
Engagements de crédit–bail mobilier	264 915
Engagements de crédit–bail immobilier	
Emprunts garantis par des surêtés réelles	2 264 785
Autres engagements donnés	2 264 785
Total	**2 621 273**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 91 573 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013–02 du 7 novembre 2013.

AA - Autres éléments significatifs

Autres éléments significatifs

La société IT PARTNER a acquis 100 % des parts de la société BRAINCLOUD le 31 mai 2023.

DocuSign Envelope ID: 38DDF99B-80E4-4167-82BD-CC0522957D10

IT Partner
Société par actions simplifiée au capital de 1 631 131,74 euros
Siège social : 22 rue Berjon, 69009 Lyon
400 008 652 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 863 087,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 863 087,57 euros

A la réserve légale 43 154,38 euros

Le solde, soit la somme de 819 933,19 euros
en totalité au compte "autres réserves"
qui s'élèverait ainsi à 1 624 290,58 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	MONTANT	DIVIDENDE PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
31/12/2022	77 969 ,70 €	12,30 €	3 788,40 €	71 155,50 €
31/12/2021	77 969 ,70 €	12,30 €	3 788,40 €	71 155,50 €
31/12/2020	77 969 ,70 €	12,30 €	6 814,20 €	71 155,50 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société IT&H

DocuSigned by:
0A6E91895708428...

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS IT PARTNER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 9 024 942 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 863 088 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Aménagements des terrains : 50 ans
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 4 ans
* Matériel de bureau : 2 à 4 ans
* Matériel informatique : 2 à 4 ans
* Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les

Règles et méthodes comptables

actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Le calcul des indemnités de fin de carrière a été effectué selon la convention collective du Syntec.
Le taux de rotation retenu est faible pour les cadres et moyen pour les non cadres.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	41 161			41 161
– Fonds commercial	1 392 883			1 392 883
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	154 931			154 931
Immobilisations incorporelles	1 588 975			1 588 975
– Terrains	3 420			3 420
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	300 243	69 111		369 355
– Installations générales, agencements aménagements divers	267 380	103 245		370 625
– Matériel de transport	51 456	26 982		78 437
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	244 148	55 708		299 856
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes	25 386		24 750	636
Immobilisations corporelles	892 033	255 046	24 750	1 122 329
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 594 052	1 400 537		2 994 589
– Autres titres immobilisés	19 200		19 200	
– Prêts et autres immobilisations financières	30 359	178		30 537
Immobilisations financières	1 643 611	1 400 715	19 200	3 025 126
ACTIF IMMOBILISE	**4 124 619**	**1 655 761**	**43 950**	**5 736 430**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		24 750		24 750
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		230 296	1 400 715	1 631 011
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**255 046**	**1 400 715**	**1 655 761**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		24 750		24 750
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			19 200	19 200
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**24 750**	**19 200**	**43 950**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	474 240
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	918 643
Total	**1 392 883**

Selon les nouvelles régles comptables issues du réglement ANC 2015-06, le fonds de commerce inscrit à l'actif fait l'objet d'une présomption de durée d'utlisation non limitée. La méthode des comparables appliquée au 31/12/2016 justifie l'absence de dépréciation.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BRAINCLOUD 75006 PARIS	21 000	563 999	100,00	523 935
SASU OBJECTLINE 78190 TRAPPES	315 000	483 642	100,00	86 382
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	2 983 489	2 983 489			394 935
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises	11 100	11 100			
– Autres participations étrangères					

Les titres de participation sont valorisés au prix d'achat augmentés des frais d'acquisition.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	41 161			41 161
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	153 071	1 860		154 931
Amortissements incorporelles	194 232	1 860		196 092
– Terrains	3 420			3 420
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 663	56 344		245 006
– Installations générales, agencements aménagements divers	190 236	30 943		221 178
– Matériel de transport	32 938	11 873		44 811
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	205 840	33 507		239 347
– Emballages récupérables et divers				
Amortissements corporelles	621 097	132 666		753 763
AMORTISSEMENTS	**815 329**	**134 526**		**949 855**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 753 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 537		30 537
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 122 999	1 122 999	
Autres	541 839	541 839	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	58 582	58 582	
Total	**1 753 956**	**1 723 419**	**30 537**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	83 353
Frs avoir à recevoir	6 138
Org. soc. produits à recevoir	509
Produits à recevoir	61 781
INTERETS COURUS A RECEVOIR	5 254
Total	**157 034**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 631 131,74 euros décomposé en 6 629 titres d'une valeur nominale de 246,06 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 339	246,06
Titres émis pendant l'exercice	290	246,06
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 629	246,06

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	14 116	14 929		29 045
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**14 116**	**14 929**		**29 045**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		14 929		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 642 654 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	205	205		
– à plus de 1 an à l'origine	2 433 100	465 629	1 673 909	293 562
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 903	11 903		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	743 542	743 542		
Dettes fiscales et sociales	615 098	615 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	764	764		
Autres dettes (**)	1 812 597	1 812 597		
Produits constatés d'avance	25 445	25 445		
Total	**5 642 654**	**3 675 184**	**1 673 909**	**293 562**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	385 865			
(**) Dont envers les associés	1 812 126			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 916 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 264 785		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 264 785**		

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	68 282
INT. COUR/EMPR. ETABL. CRED.	1 104
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	205
Int. cour/part. sal. expans.	1 108
ASSOC. C/C INT,R^TS COURUS	20 896
dettes provisionnées pour congés pa	150 488
AUTRES CHARGES A PAYER	15 103
PRIMES DE BILAN CAP	48 645
Charges sociales CP à payer	56 960
ORG. SOC. CHARGES A PAYER	5 739
Etat charges à payer	6 418
CLT/avoir à établir	471
Total	**375 417**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA	58 582		
Total	**58 582**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	25 445		
Total	**25 445**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	394 935	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	67 008	10 075
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**461 943**	**10 075**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	62 070	30 216
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**62 070**	**30 216**
Résultat financier	**399 873**	**-20 141**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 – Transferts charges d'exploit.	15 998	
	15 998	
Total	**15 998**	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 54 personnes dont 10 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	28	
Ouvriers		
Total	**54**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	91 573
Engagements de crédit–bail mobilier	264 915
Engagements de crédit–bail immobilier	
Emprunts garantis par des surêtés réelles	2 264 785
Autres engagements donnés	2 264 785
Total	**2 621 273**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 91 573 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AA - Autres éléments significatifs

Autres éléments significatifs

La société IT PARTNER a acquis 100 % des parts de la société BRAINCLOUD le 31 mai 2023.

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP **N° 2050 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IT PARTNER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 22 Rue BERJON 69009 LYON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 0 0 0 0 8 6 5 2 0 0 0 9 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2023

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	41 160	AC	41 160	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	152 221	AG	152 221	
		Fonds commercial (1)	AH	1 392 883	AI		1 392 883
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 710	AK	2 710	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 420	AO	3 420	
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	369 354	AS	245 006	124 348
		Autres immobilisations corporelles	AT	748 918	AU	505 336	243 582
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	636	AY		636
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 994 588	CV		2 994 588
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	30 537	BI		30 537
		TOTAL (II)	BJ	5 736 429	BK	949 854	4 786 575
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	60 108	BU		60 108
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	20 267	BW		20 267
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 122 998	BY	48 089	1 074 909
		Autres créances (3)	BZ	541 838	CA		541 838
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	2 482 660	CG		2 482 660
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	58 581	CI		58 581
		TOTAL (III)	CJ	4 286 456	CK	48 089	4 238 366
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 022 885	1A	997 944	9 024 941

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DocuSigned by: 0A6E91895708428...

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IT PARTNER — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 631 131)	DA	1 631 131
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	54 641
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	804 357
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	863 087
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	29 044
	TOTAL (I)	DL	3 382 262
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 433 304
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 824 028
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	25
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	743 542
	Dettes fiscales et sociales	DY	615 097
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	764
	Autres dettes	EA	471
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	25 445
	TOTAL (IV)	EC	5 642 679
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 024 941

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 675 183
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	205

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group